

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2024

DEL-24-06-26-05 - Budget Ville 2024 – Modifications budgétaires Rapporteur : Jean-Pierre CONRIÉ

Les modifications budgétaires présentées dans ce rapport ont pour objet principal de reprendre dans le budget 2024 les résultats et les restes à réaliser 2023, et d'ajuster les dépenses et recettes initialement votées au budget primitif afin de prendre en compte les éléments nouveaux qui ont un impact financier.

I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 074 400,00 €.

Les ajustements de recettes concernent l'affectation du résultat 2023 (1 M€), le remboursement de charges d'eau et d'électricité de la SEMIV pour deux immeubles rue Boyer et avenue de Provence (69,4K€) et les encaissements relatifs à la fourrière automobile (5 K€).

Les modifications de dépenses sont liées à l'organisation des élections législatives (10 K€) et aux frais de fourrière automobile (5 K€).

Le solde des ajustements de dépenses et recettes est de 1,06 M€. Il est viré à la section d'investissement.

II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 43 372 496,90 €.

Les ajustements de recettes sont relatifs à :

- la reprise des restes à réaliser (3,36 M€),
- le versement d'une subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la toiture végétalisée de la crèche Les Nénuphars (+150 k€),
- un complément de crédits pour la rénovation de la rue Albert PERDREAUX à la suite d'une évolution du projet (+180,50 K€ en recettes et en dépenses),
- la reprise de l'excédent de fonctionnement (7,41 M€) et l'affectation du résultat de la section d'investissement 2023 (31,2 M€),
- le virement de la section de fonctionnement 2024 (1,05 M€).

Les modifications de dépenses concernent :

- la reprise des restes à réaliser (11,7 M€),
- au titre des immobilisations incorporelles (1 M€)
 - une provision de 1 M€.
- au titre des immobilisations corporelles (20 M€)
 - une provision de 20 M€.

- au titre des immobilisations en cours (9,8 M€)
 - une provision de 9,81 M€.
- au titre des dotations (706 K€)
 - le remboursement de la taxe d'aménagement suite à l'annulation d'un permis de construire (+706 K€).
- au titre d'opérations pour compte de tiers (180,50 K€)
 - La rénovation de la rue Albert PERDREAUX (+180,50 K€).

Le cumul des décisions budgétaires évoquées ci-dessus modifiera la présentation globale du budget 2024 comme suit :

Recettes de fonctionnement (en €)

Chapitre	Libellé	Budget 2024	BS Propositions nouvelles	Total
013	Atténuations de charges	644 000,00		644 000,00
70	Produits des sces, du domaine et ventes diverses	4 950 000,00		4 950 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	37 598 774,00		37 598 774,00
731	Fiscalité locale	16 476 226,00		16 476 226,00
74	Dotations et participations	5 635 000,00		5 635 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 635 000,00	74 400,00	1 709 400,00
76	Produits financiers	110 500,00		110 500,00
042	Operations d'ordre de transfert entre section	50 500,00		50 500,00
TOTAL		67 100 000,00	74 400,00	67 174 400,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL CUMULE		67 100 000,00	1 074 400,00	68 174 400,00

Dépenses de fonctionnement (en €)

Chapitre	Libellé	Budget 2024	BS Propositions nouvelles	Total
011	Charges a caractères général	18 400 000,00	15 000,00	18 415 000,00
012	Frais de personnel et charges assimilées	29 260 000,00		29 260 000,00
014	Atténuations de produits	4 645 000,00		4 645 000,00
65	Autres charges de gestion courante	8 780 000,00		8 780 000,00
66	Charges financières	240 000,00		240 000,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00		15 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	25 000,00		25 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 585 000,00	1 059 400,00	2 644 400,00
042	Operations d'ordre de transfert entre section	4 150 000,00		4 150 000,00
TOTAL		67 100 000,00	1 074 400,00	68 174 400,00

Recettes d'investissement (en €)

Chapitre	Libellé	Budget 2024	Restes à réaliser	BS Propositions nouvelles	Total
13	Subventions d'investissement (hors 138)	7 680 000,00		150 000,00	7 830 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 198 865,00		1 198 865,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 900 000,00			2 900 000,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisés	0,00		7 413 297,54	7 413 297,54
138	Autres subventions invest. non transf.	10 000,00			10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00			15 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	2 160 000,00		2 160 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	160 000,00		180 500,00	340 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 585 000,00		1 059 400,00	2 644 400,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 150 000,00			4 150 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00			0,00
TOTAL		16 500 000,00	3 358 865,00	8 803 197,54	28 662 062,54
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			31 210 434,36	31 210 434,36
TOTAL CUMULE		16 500 000,00	3 358 865,00	40 013 631,90	59 872 496,90

Dépenses d'investissement (en €)

Chapitre	Libellé	Budget 2024	Restes à réaliser	BS Propositions nouvelles	Total
20	Immobilisations incorporelles	2 350 000,00	1 342 599,54	1 000 000,00	4 692 599,54
204	Subventions d'équipement versées	340 000,00	3 457 124,72		3 797 124,72
21	Immobilisations corporelles	10 055 000,00	6 253 830,31	20 000 000,00	36 308 830,31
23	Immobilisations en cours	2 400 000,00	566 013,91	9 820 408,29	12 786 422,20
	Total des opérations d'équipements	105 000,00	8 902,62		113 902,62
10	Dotations, fonds divers et réserves			706 000,00	706 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 039 500,00			1 039 500,00
45	Opérations pour compte de tiers	160 000,00	37 117,51	180 500,00	377 617,51
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	50 500,00			50 500,00
TOTAL		16 500 000,00	11 665 588,61	31 706 908,29	59 872 496,90

Ci-joint en annexe les modifications apportées à la maquette du budget primitif 2024.

Un avis favorable, à l'unanimité, a été rendu par la commission Aménagement et Environnement, réunie en séance le 17 juin 2024.

Un avis favorable, à la majorité, a été rendu par la commission Ressources, réunie en séance le 17 juin 2024.

Un avis favorable, à l'unanimité, a été rendu par la commission Solidarités - Qualité de vie, réunie en séance le 17 juin 2024.

Afin de prendre en compte l'ensemble de ces éléments, il est proposé au Conseil municipal d'adopter ces modifications budgétaires qui seront reprises dans le budget supplémentaire 2024